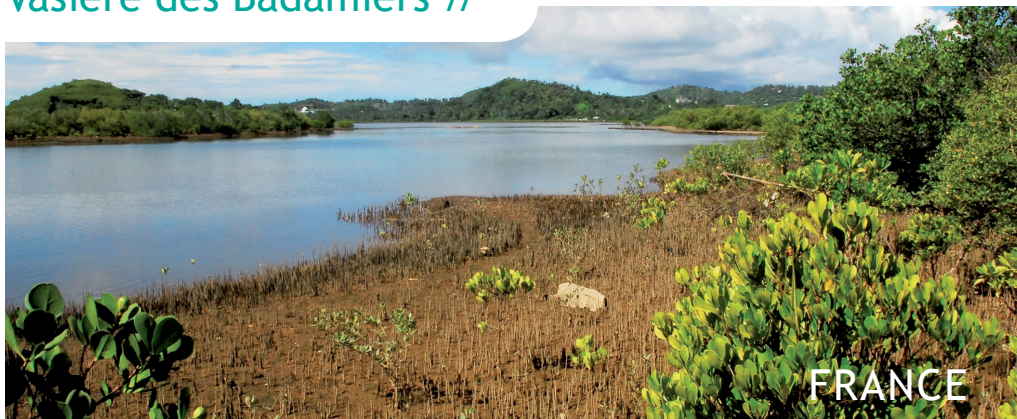




SITE RAMSAR
NUMÉRO
2002

Vasière des Badamiers //



FRANCE

Surface :
115 ha

Date d'inscription :
27 octobre 2011

Coordonnées :
12° 47' S 45° 16' E

Résumé

Le site est une vasière de faible profondeur fermée sur une grande partie par une bande rocheuse envasée, vestige d'un ancien récif, la séparant du lagon. L'estran est partiellement colonisé par des secteurs de mangrove. Unique site mahorais labellisé Ramsar, la vasière accueille la plus grande diversité d'oiseaux d'eau recensés à Mayotte et s'intègre au corridor écologique de l'archipel des Comores. Elle a la particularité d'être à la fois un site urbain, dans la continuité de la ville de Labattoir, et un réservoir de biodiversité.

Importance internationale

Le site est reconnu d'importance internationale car il abrite de nombreux oiseaux d'eau, à l'instar des milliers de sternes voyageuses qui se regroupent sur les banquettes de sable durant l'été austral. La vasière est aussi une zone de reproduction et d'alimentation essentielle pour le héron de Humblot qui est en danger mondial d'extinction. Au total, 56 espèces d'oiseaux fréquentent ce site. La mosaïque d'habitats accueille d'innombrables crustacés, poissons, mollusques et insectes, dont l'une des trois espèces de mygales de Mayotte.

Localisation générale

Le site est situé à l'ouest de Petite-Terre, entre les villes de Dzaouzi et Labattoir, à Mayotte, dans le canal du Mozambique.



Vasière des Badamiers

Services rendus par les zones humides

La vasière des Badamiers est une zone lagunaire unique à Mayotte, dont l'intérêt patrimonial et écologique est fort : c'est un écosystème diversifié à forte productivité, servant de zone de refuge, de reproduction et d'alimentation pour de nombreux oiseaux d'eau et marins, mais aussi pour les poissons (juvéniles), les tortues, etc. Elle joue aussi un rôle important comme réceptacle et épurateur des effluents terrestres et urbains, assurant un filtrage des eaux avant leur arrivée dans le lagon, réduisant la sédimentation susceptible de l'affecter. Le site est intégré dans le tissu économique et social de la commune de Dzaoudzi-Labattoir (marché, bureaux, restaurant...). Facile d'accès, bordée par la route, la vasière est fréquentée toute l'année par les habitants de Mayotte et les visiteurs. Un sentier de découverte a été aménagé à cet effet en 2010 par le Conservatoire du littoral.



Facteurs défavorables

La vasière est un véritable réceptacle des sources potentielles de perturbation environnementale : rejets d'eaux pluviales et d'eaux usées, en particulier dans sa partie sud-est. De manière globale le principal risque environnemental est lié à l'envasement progressif, principalement lié à l'extension de l'urbanisation en bord de mer et aux phénomènes d'érosion littorale d'origine naturelle ou anthropique. Enfin les usages de ce milieu (pêche artisanale, agriculture traditionnelle) restent limités, mais certaines activités de loisirs (kayak, voile, pêche à pied) sont en forte augmentation. Le plan de gestion du site intègre ces problématiques dans l'objectif d'encadrer ces nouvelles pressions.

Quatre espèces représentatives du site



IDIOCTIS INTERTIDALIS
(*Idiactis intertidalis*)

Il s'agit d'une des trois espèces de mygales de Mayotte, la seule vivant dans la zone intertidale de la vasière des Badamiers. Elle y occupe des trous dans les roches friables, qu'elle obture avec un opercule lors de la marée haute. Cette espèce se rencontre à Madagascar, aux Comores et aux Seychelles.



DROME ARDEOLE
(*Dromas ardeola*)

Aussi appelé pluvier crabier, cet oiseau mesure environ 40 cm. C'est un limicole noir et blanc très caractéristique avec son gros bec disproportionné par rapport à la tête. Il a de longues pattes gris bleu. Nicheur possible, il hiverne à Mayotte en petit nombre. Sa répartition mondiale étant restreinte, il mérite une attention particulière, sa population ici pourrait représenter 1 % de la population mondiale.



HÉRON DE HUMBLLOT
(*Ardea humbloti*)

D'une taille pouvant atteindre un mètre, ce héron se distingue par sa couleur uniformément gris foncé, sans les zones blanches que peut avoir le héron cendré. Rare et très localisé, il est endémique de Madagascar. Cette espèce est en danger, avec une population mondiale estimée entre 1 000 et 3 000 individus.

PETIT PAILLE-EN-QUEUE
(*Phaeton lepturus*)

Seul oiseau marin sédentaire nicheur de Mayotte, sa population ne dépasse pas quelques dizaines d'individus sur toute l'île. L'adulte possède le corps blanc immaculé. Il est reconnaissable à son large trait noir en forme de virgule inversée, qui entoure ses yeux. Ses ailes longues et pointues permettent un très bon aérodynamisme en mer. Son nom vernaculaire « paille-en-queue » est dû à ses longues plumes caudales.



Gestion et conservation

Le site est propriété du Conservatoire du littoral, établissement public qui a pour mission d'acquérir les espaces fragiles et remarquables des rivages français, afin de les protéger de l'urbanisation et les ouvrir au public. La gestion quotidienne est assurée par le Département de Mayotte. Le site fait l'objet d'un plan de gestion dont les principaux objectifs sont de compléter les connaissances naturalistes, historiques et culturelles du site, d'améliorer les qualités environnementales et sanitaires de la vasière et de sensibiliser le public et les acteurs locaux à la fragilité de cette zone humide exceptionnelle.



Biodiversité

La mosaïque d'habitats (herbiers de phanérogames marins, mangrove, vasière, beach rocks) favorise la présence de nombreuses espèces : vingt-deux espèces d'oiseaux ont été recensées, dont huit sédentaires, quatorze migrateurs, cinq nicheurs. Citons parmi eux le petit paille-en-queue (*Phaeton lepturus*) ou le héron de Humblot (*Ardea humbloti*).

Le site abrite également *Pteropus comoriensis*, une sous-espèce de roussette endémique des Comores, ainsi qu'une des trois espèces de mygales de Mayotte, (*Idiactis intertidalis*). Enfin, les zones de mangrove sont caractérisées par des peuplements importants et denses de poissons, de crustacés et de bivalves.



La Convention de Ramsar

La Convention relative aux zones humides, couramment appelée Convention de Ramsar, est un traité intergouvernemental mondial fournissant le cadre de l'action nationale et de la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides et de leurs ressources. C'est le seul traité mondial consacré à un écosystème particulier.